

L'emploi salarié marchand aux Antilles-Guyane progresse au premier trimestre 2013

Aux Antilles-Guyane, l'emploi salarié marchand progresse au cours du premier trimestre 2013. En Martinique et en Guadeloupe, cette progression est relative : elle s'inscrit dans une dynamique de rebond par rapport à la morosité de 2012. En Guyane, elle vient confirmer une tendance positive, observable depuis mi 2011.

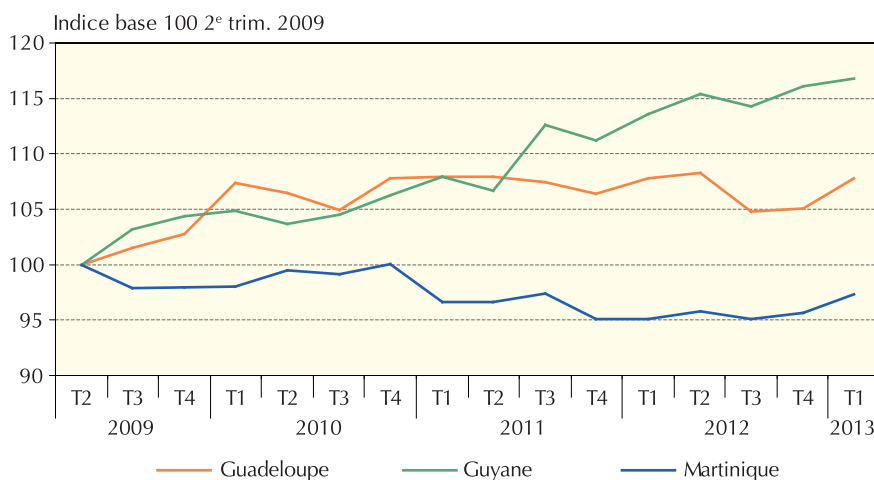
Effectifs départementaux de l'emploi salarié au 31 mars 2013

	Industries			Construction			Tertiaire marchand			Total		
	Effectifs	Évolution trim.	Glissement annuel ¹	Effectifs	Évolution trim.	Glissement annuel ¹	Effectifs	Évolution trim.	Glissement annuel ¹	Effectifs	Évolution trim.	Glissement annuel ¹
Guadeloupe	9,2	7,1	2,2	7,7	1,6	-2,4	50,2	1,9	0,0	67,1	2,6	0,3
Martinique	8,6	3,1	2,3	6,5	2,0	2,9	49,6	1,5	2,3	64,7	1,7	2,4
Guyane	4,4	1,8	7,1	4,7	1,8	5,2	18,4	0,0	1,3	27,5	0,6	3,1
Total	22,1	4,4	3,4	18,9	1,8	1,9	118,3	1,4	1,3	159,3	1,9	1,6

(1) l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs du 31 mars 2013 aux effectifs du 31 mars 2012.

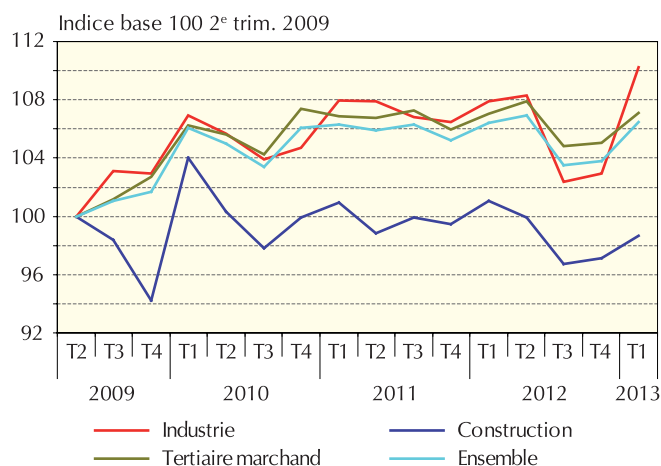
Source : Insee, Épure

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand par département



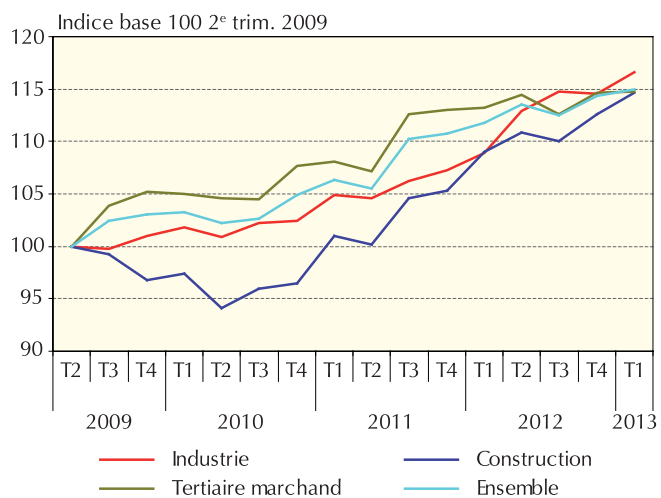
Source : Insee, Épure

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guadeloupe



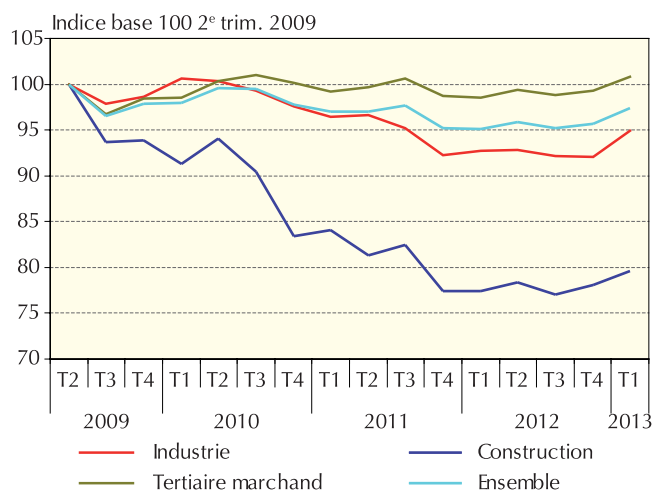
Source : Insee, Épure

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guyane



Source : Insee, Épure

Évolution de l'emploi salarié marchand en Martinique



Source : Insee, Épure

En **Guadeloupe**, l'emploi salarié marchand retrouve un niveau proche de 2011 après le creux des deux derniers trimestres 2012.

Cette progression de l'emploi salarié marchand résulte d'une hausse dans le tertiaire marchand et dans l'industrie. La contribution de la construction à cette embellie reste faible comparativement à celle du tertiaire marchand et de l'industrie. Toutefois, ce secteur affiche une progression de 1,6 % par rapport au trimestre précédent, même s'il enregistre une baisse sur les 12 derniers mois (-2,4 %). La hausse des emplois dans le secteur tertiaire marchand ce trimestre est soutenue par les emplois des postes d'activité d'information et de communication (+4,3 % sur 12 mois), et des autres activités de services. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, les effectifs dans l'hébergement et la restauration ainsi que le commerce reculent, respectivement -3,4 % et -2,0 %.

En **Guyane** au premier trimestre 2013, l'emploi salarié marchand enregistre une hausse trimestrielle de 0,6 %, dans la continuité du dernier trimestre 2012. Sur un an, cette évolution reste positive avec une augmentation de 3,1 %.

Cette amélioration continue de l'emploi salarié marchand résulte d'une augmentation des effectifs dans les secteurs de l'industrie (+7,1 % en GA) et de la construction (+5,2 % en GA). Le secteur de la construction représente à lui seul plus de la moitié des contributions à la hausse de l'emploi salarié privé de la Guyane, devançant de très peu l'industrie. Sur un an, le niveau d'emploi du secteur tertiaire marchand a été soutenu par les activités immobilières et par les activités liées à l'hébergement et à la restauration. La vitalité apparente de ces deux postes a ainsi permis de limiter l'impact de la baisse mesurée des effectifs dans le poste d'activité information et communication, des activités financières et du transport et entreposage sur l'ensemble du niveau de l'emploi du secteur.

En **Martinique**, au premier trimestre 2013, le niveau de l'emploi salarié marchand connaît une reprise (+2,4 % GA). Il rattrape ainsi le niveau moyen de 2011, tout en restant néanmoins en dessous des niveaux d'avant crise.

Cette amélioration poussive et mesurée de l'emploi salarié marchand depuis un an touche l'ensemble des secteurs marchands. Les effectifs du secteur de la construction sont en hausse, naturellement corrélés à l'augmentation du nombre des mises en chantier et des permis de construire. Ce secteur est cependant celui qui contribue le moins à l'amélioration observée dans l'emploi salarié privé du département. Tiré principalement par l'agroalimentaire, le secteur de l'industrie participe lui aussi à cette reprise : ses effectifs augmentent de 3 % par rapport au quatrième trimestre 2012 contre 2,3 % en glissement annuel. L'emploi dans le secteur tertiaire marchand progresse de 2,3 % sur les 12 derniers mois. A noter néanmoins la diminution sur un an du niveau d'emploi des postes commerce (-1,4 %) et d'activité information et communication (-3,2 %).



Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels

Unité : %

Poste d'activité du tertiaire marchand	Guadeloupe		Martinique		Guyane	
	Évolution T1 2013 / T4 2012	Évolution T1 2013 / T1 2012	Évolution T1 2013 / T4 2012	Évolution T1 2013 / T1 2012	Évolution T1 2013 / T4 2012	Évolution T1 2013 / T1 2012
Commerce	-1,0	-2,0	-0,7	-1,4	-0,1	-3,7
Autres activités de services	7,7	3,3	1,9	4,8	1,3	1,6
Transport et entreposage	2,5	-0,6	1,2	5,7	1,0	4,2
Hébergement et restauration	0,2	-3,4	6,1	6,0	2,3	3,1
Information et communication	4,3	11,1	-0,8	-3,2	-2,0	3,4
Activités financières et d'assurance	0,3	0,9	-0,2	0,2	3,2	2,1
Activités immobilières	1,8	8,3	-0,3	1,8	0,0	4,2
Activités Scientifiques et techniques ¹ - Services administratifs et de soutien ²	3,6	0,9	3,2	4,2	-1,5	5,7
Ensemble tertiaire marchand	1,9	0,2	0,3	1,2	0,2	2,5

(1) Les activités scientifiques et techniques regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle, de recherche-développement et d'analyses techniques.

(2) Les activités de services, administratifs et de soutien regroupent principalement les activités d'intérim, les agences de voyages, la location.

Note : l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs du 31 mars 2013 aux effectifs du 31 mars 2012.

L'ensemble n'inclut pas l'agriculture et pêche.

Les évolutions ainsi que le poids du commerce et des services sont calculés par rapport à l'ensemble du secteur tertiaire marchand et non à l'emploi total.

Source : Insee, Épure

Guy MYSTILLE

Nicolas PRUD'HOMME

Méthodologie :

Mesurer les évolutions trimestrielles de l'emploi salarié marchand.

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee.

Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception :

des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État ; des emplois domestiques ; des fonctionnaires de l'État.

Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements Français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées.

Sont exclus du champ Epure : les caisses de congés payés ; les établissements de vente à domicile ; les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Finalement, le champ étudié « les établissements marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services » représente 50 % des 300 000 emplois des DFA en fin septembre 2011 (hors emplois domestiques et personnel militaire dépendant du Ministère de la Défense).

Les données brutes ne sont pas désaisonnalisées. Les résultats sont ici présentés selon la nouvelle Nomenclature Agrégée (NA) 2008, regroupement de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) destiné à l'analyse économique.

